

Prévisions d'effectifs d'élèves en Nouvelle-Calédonie pour les années 2018 et 2019 et projections à l'horizon 2030

Nouvelle-Calédonie

Octobre 2017

Service études et prospectives

n° SEP - 08 -2017



Sommaire

1. Une stabilité des effectifs d'élèves du premier degré à la rentrée 2018	3
2. Une progression des effectifs en élémentaire dès la rentrée 2019	3
3. La baisse des effectifs du second degré constatée depuis 2012 va se poursuivre.....	5
4. La baisse des effectifs en collège s'estompera en 2018.....	7
5. Une diminution des effectifs en lycée dès la rentrée 2018.....	8
6. Une hausse attendue des effectifs en formation post-baccalauréat en 2018	9
7. Et au-delà de la rentrée 2019 ?	9

Les effectifs dans le premier degré demeureront stables à la rentrée 2018 avec 34 750 élèves. Cette stabilité est due à une baisse en élémentaire et à une augmentation en préélémentaire. A la rentrée 2019, les effectifs progresseront légèrement pour atteindre 34 800 élèves. Le niveau élémentaire comptera 100 élèves supplémentaires en raison du passage en CP de la génération née en 2012-2013, parmi les plus nombreuses observées au cours des quinze dernières années. L'augmentation prévue des effectifs d'élèves dans le premier degré à partir de la rentrée 2019 devrait continuer jusqu'en 2026 où les écoles compteraient 35 700 élèves, soit 970 élèves de plus par rapport à la rentrée 2017.

Les effectifs du second degré vont diminuer à la rentrée 2018 pour s'établir à 32 660 élèves. La forte baisse du nombre d'élèves inscrits en formation pré-baccalauréat sera amortie par une hausse des effectifs en formation post-baccalauréat en raison de l'augmentation de l'offre de formation à la rentrée 2017 et des passages en deuxième année. Les effectifs dans les établissements publics progresseront

légèrement à la rentrée 2018. La baisse des effectifs dans le secteur privé sous contrat, constatée depuis 2015, se poursuivra à la rentrée 2018 en raison de la forte diminution des effectifs en formation pré-baccalauréat.

Après une forte diminution observée depuis la rentrée 2014, la baisse des effectifs en collège s'estompera en 2018 et 2019. Le nombre d'élèves inscrits dans les lycées en formation pré-baccalauréat diminuera de 140 individus dès la rentrée 2018. Cette baisse s'accélèrera à la rentrée 2019 (260 élèves de moins) suite au départ de la génération née en 2000-2001, la plus nombreuse observée au cours des quinze dernières années. Quant aux effectifs inscrits en formation post-baccalauréat, ils progresseront en 2018 et 2019 pour atteindre 2 200 élèves.

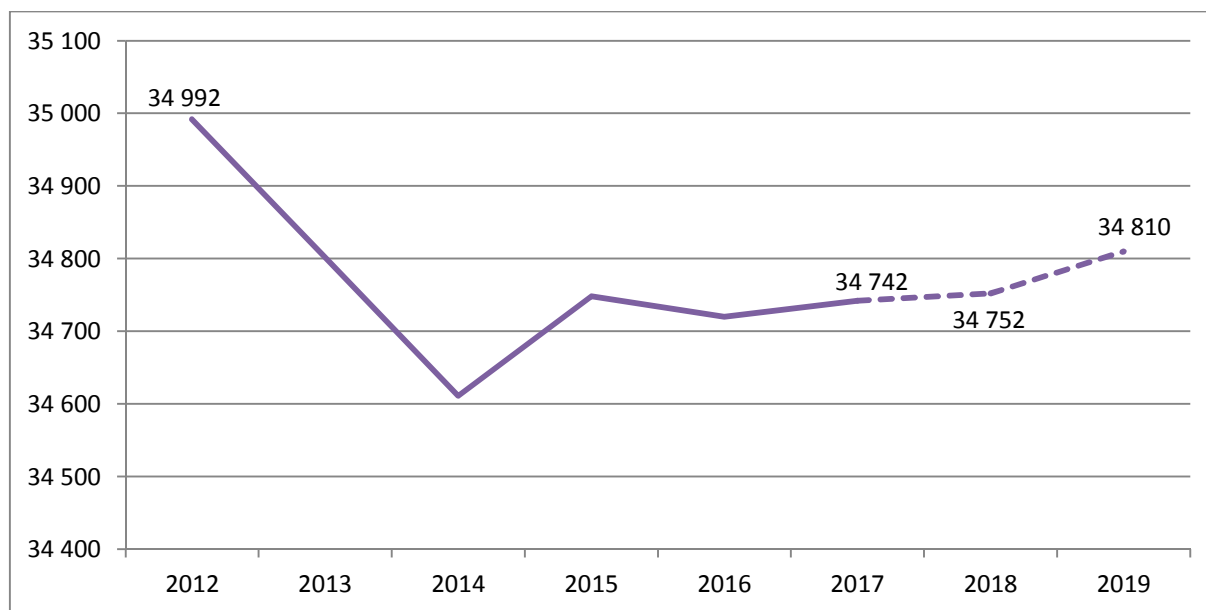
La baisse prévue des effectifs du second degré scolarisés en formation pré-baccalauréat, pour les rentrées 2018 et 2019, devrait continuer jusqu'en 2026 où les effectifs atteindraient 28 800 élèves, soit 2 000 élèves de moins par rapport à la rentrée 2017.

1. Une stabilité des effectifs d'élèves du premier degré à la rentrée 2018

À la rentrée 2018, les effectifs des écoles publiques et privées sous contrat demeureront stables à 34 750 élèves (*figure 1*). Cette stabilité attendue résulte d'une hausse en préélémentaire contrebalancée par une baisse de même ampleur en élémentaire. À la rentrée 2019, les effectifs

progresseront de 0,2%, soit 60 élèves supplémentaires, pour atteindre 34 800 élèves en raison du passage en CP de la génération née en 2012-2013 plus nombreuse et d'une légère diminution des effectifs en préélémentaire.

Figure 1 : Évolution des effectifs d'élèves dans le premier degré entre 2012 et 2019



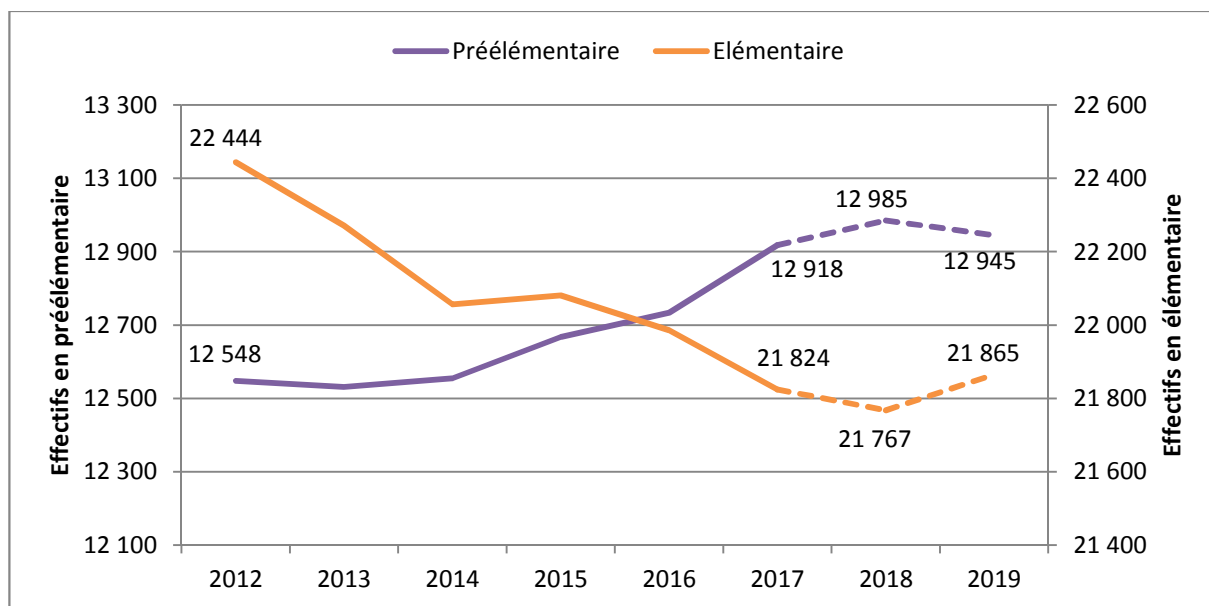
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

2. Une progression des effectifs en élémentaire dès la rentrée 2019

Après une augmentation soutenue (120 élèves supplémentaires par an) entre 2014 et 2017, les effectifs en préélémentaire progresseront à un rythme moins important en 2018 (+0,5% soit 70 élèves supplémentaires) pour atteindre 12 985 élèves. À la rentrée 2019, les

effectifs en préélémentaire diminueront légèrement pour s'élever à 12 945 élèves (*figure 2*), en raison de l'arrivée de la génération 2015-2016 moins nombreuse que la génération qui quittera le niveau préélémentaire.

Figure 2 : Évolution des effectifs d'élèves scolarisés dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire entre 2012 et 2019



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

À la rentrée 2018, les effectifs d'élèves scolarisés en élémentaire vont continuer de diminuer mais à un rythme plus modéré (figure 2). En 2019, le passage en

CP des enfants nés en 2012-2013 entraînera une augmentation des effectifs en élémentaire (+0,5%) qui s'établira à 21 865 élèves (figure 3).

Figure 3 : Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 2018 et 2019

	Constat 2017	Prévision 2018	Evolution de 2017 à 2018		Prévision 2019	Evolution de 2018 à 2019	
			Effectifs	%		Effectifs	%
Préélémentaire	12 918	12 985	67	0,5%	12 945	-40	-0,3%
Elémentaire	21 824	21 767	-57	-0,3%	21 865	98	0,5%
Premier degré	34 742	34 752	10	0,0%	34 810	58	0,2%

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

À la rentrée 2017, 27 000 élèves fréquentaient des écoles du secteur public, soit 77,8% des effectifs du premier degré. En poursuivant les tendances des années

précédentes, ce taux progressera légèrement au cours des deux prochaines rentrées pour atteindre 78% en 2019.

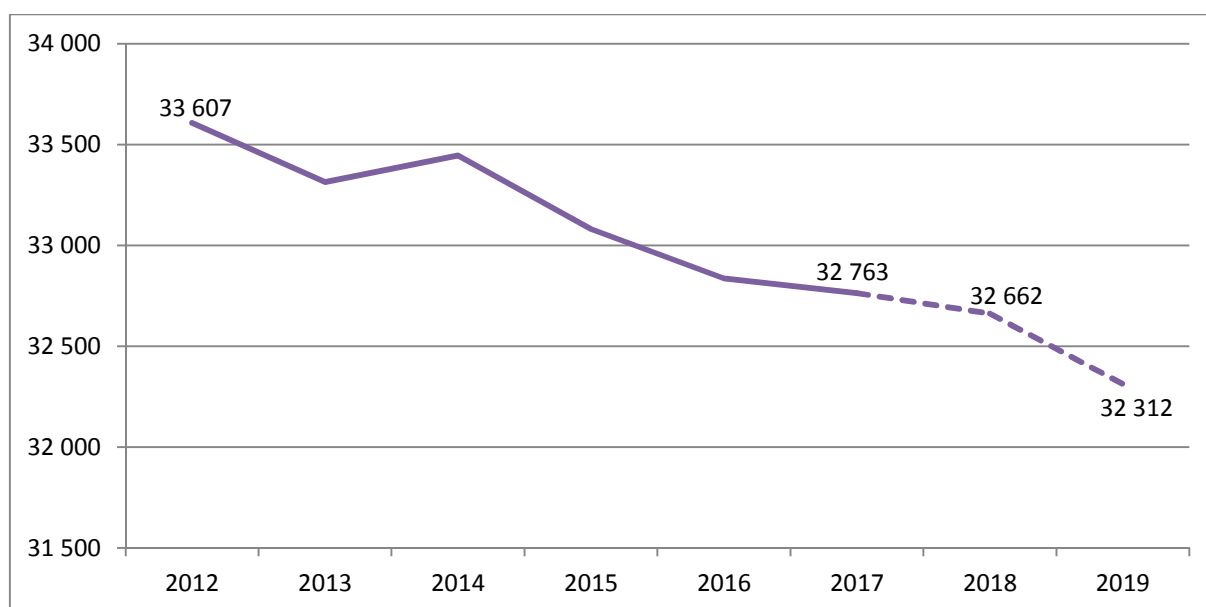
3. La baisse des effectifs du second degré constatée depuis 2012 va se poursuivre

Les effectifs du second degré vont continuer de diminuer à la rentrée 2018 avec un rythme comparable à celui constaté lors de la rentrée 2017 (-100 élèves soit -0,3%) pour s'établir à 32 660 élèves (figure 4). Cette baisse attendue résulte d'une diminution importante des élèves inscrits en formation pré-baccalauréat (-330 élèves) contrebalancée par une hausse des effectifs en formation post-baccalauréat (+220 élèves) suite à

l'augmentation de l'offre de formation à la rentrée 2017 (figure 6).

En l'absence d'une augmentation conséquente de l'offre de formation post-baccalauréat, la baisse des effectifs du second degré sera plus importante (-350 élèves) à la rentrée 2019, prolongeant une période de diminution des effectifs depuis la rentrée 2012, essentiellement pour des raisons démographiques.

Figure 4 - Évolution des effectifs d'élèves dans le second degré entre 2012 et 2019



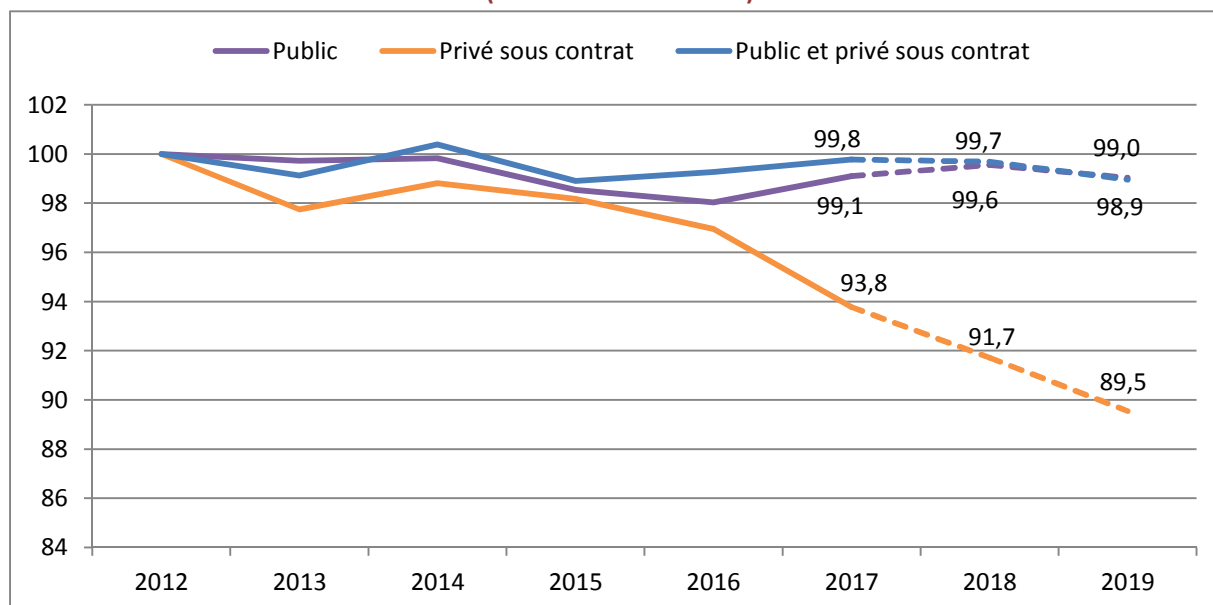
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

Les effectifs dans les établissements publics progresseront légèrement à la rentrée 2018 (110 élèves supplémentaires) pour s'établir à 23 340 élèves (figure 5). Cette hausse attendue résulte d'une baisse des effectifs en formation pré-baccalauréat compensée par une augmentation plus importante des effectifs en formation post-baccalauréat (Figure 6) et d'une poursuite d'un transfert d'élèves du secteur privé vers le public. À la rentrée 2019, l'augmentation des effectifs en formation post-baccalauréat ne compensera plus la baisse des effectifs en formation pré-baccalauréat qui s'accroîtra.

Les effectifs diminueront de 120 élèves (-0,5%) pour atteindre 23 220 individus.

La baisse des effectifs dans le secteur privé sous contrat constatée depuis 2015 va se poursuivre à la rentrée 2018 en raison de la forte diminution des effectifs en formation pré-baccalauréat, à l'instar de celle relevée dans le secteur public. Les établissements privés sous contrat scolariseront 9 300 élèves soit 200 de moins par rapport à la rentrée 2017. Une diminution de même ampleur est attendue pour la rentrée 2019.

Figure 5- Évolution des effectifs d'élèves du second degré par secteur entre 2012 et 2019
(base 100 = année 2012)



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

Figure 6- Prévisions des effectifs d'élèves du second degré pour les rentrées 2018 et 2019 selon le secteur d'enseignement

Formations	Constat 2017	Prévision 2018	Evolution de 2017 à 2018		Prévision 2019	Evolution de 2018 à 2019	
			Effectifs	%		Effectifs	%
Secteur public							
Form. en collège	13 410	13 355	-55	-0,4%	13 293	-62	-0,5%
Form. pro en lycée	3 286	3 261	-25	-0,8%	3 200	-61	-1,9%
Form. GT en lycée	5 004	5 005	1	0,0%	4 962	-43	-0,9%
Form. Post-bac	1 534	1 722	188	12,2%	1 764	43	2,5%
Ensemble	23 234	23 342	108	0,5%	23 220	-122	-0,5%
Secteur privé sous contrat							
Form. en collège	4 257	4 126	-131	-3,1%	4 054	-72	-1,8%
Form. pro en lycée	3 272	3 209	-63	-1,9%	3 110	-99	-3,1%
Form. GT en lycée	1 613	1 561	-52	-3,2%	1 501	-59	-3,8%
Form. Post-bac	387	424	37	9,5%	428	4	0,9%
Ensemble	9 529	9 320	-209	-2,2%	9 092	-227	-2,4%
Secteur public et privé sous contrat							
Form. en collège	17 667	17 481	-186	-1,1%	17 347	-134	-0,8%
Form. pro en lycée	6 558	6 470	-88	-1,3%	6 310	-160	-2,5%
Form. GT en lycée	6 617	6 565	-52	-0,8%	6 464	-102	-1,6%
Form. Post-bac	1 921	2 145	224	11,7%	2 192	46	2,2%
Ensemble	32 763	32 662	-101	-0,3%	32 312	-349	-1,1%

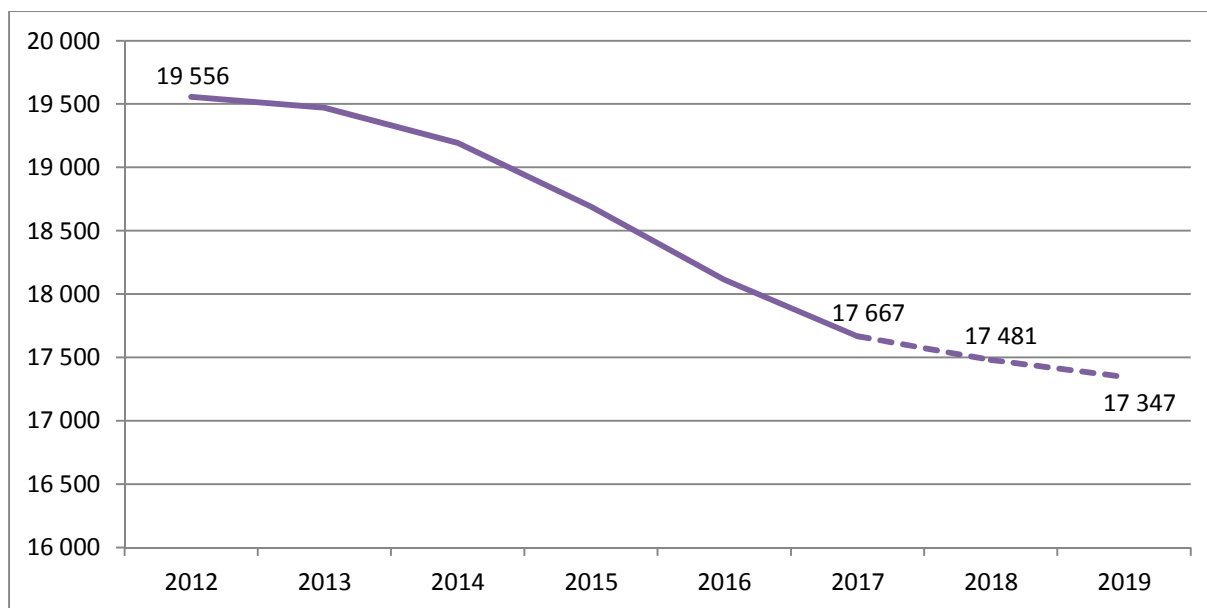
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

4. La baisse des effectifs en collège s'estompera en 2018

La baisse importante des effectifs en collège, observée depuis la rentrée 2014 (-450 élèves en moyenne par an), s'estompera à la rentrée 2018 (-190 élèves). En effet, suite au départ des générations très nombreuses nées entre 1999 et 2002, les écarts de dénombrement entre les générations sont moins importants.

La diminution prévue en 2018 proviendra essentiellement des effectifs en classe de troisième qui appartiennent à la génération née en 2003-2004, la moins nombreuse observée au cours des quinze dernières années (figure 8).

Figure 7- Évolution des effectifs d'élèves scolarisés en collège entre 2012 et 2019



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

À la rentrée 2019, les effectifs en collège baisseront à un rythme plus modéré (-130 élèves) pour atteindre 17 350 élèves. Cette diminution proviendra pour moitié des effectifs en classe de sixième.

Au cours des deux prochaines rentrées, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) continueraient à voir leurs effectifs diminuer pour des raisons purement démographiques.

Figure 8- Nombre de naissances et année théorique d'entrée en collège et lycée

Année de naissance*	Nombre de naissances	Année théorique d'entrée en collège	Année théorique d'entrée en lycée
1999-2000	4 435	2011	2015
2000-2001	4 497	2012	2016
2001-2002	4 299	2013	2017
2002-2003	4 077	2014	2018
2003-2004	4 018	2015	2019
2004-2005	4 050	2016	2020
2005-2006	4 072	2017	2021
2006-2007	4 147	2018	2022
2007-2008	4 058	2019	2023

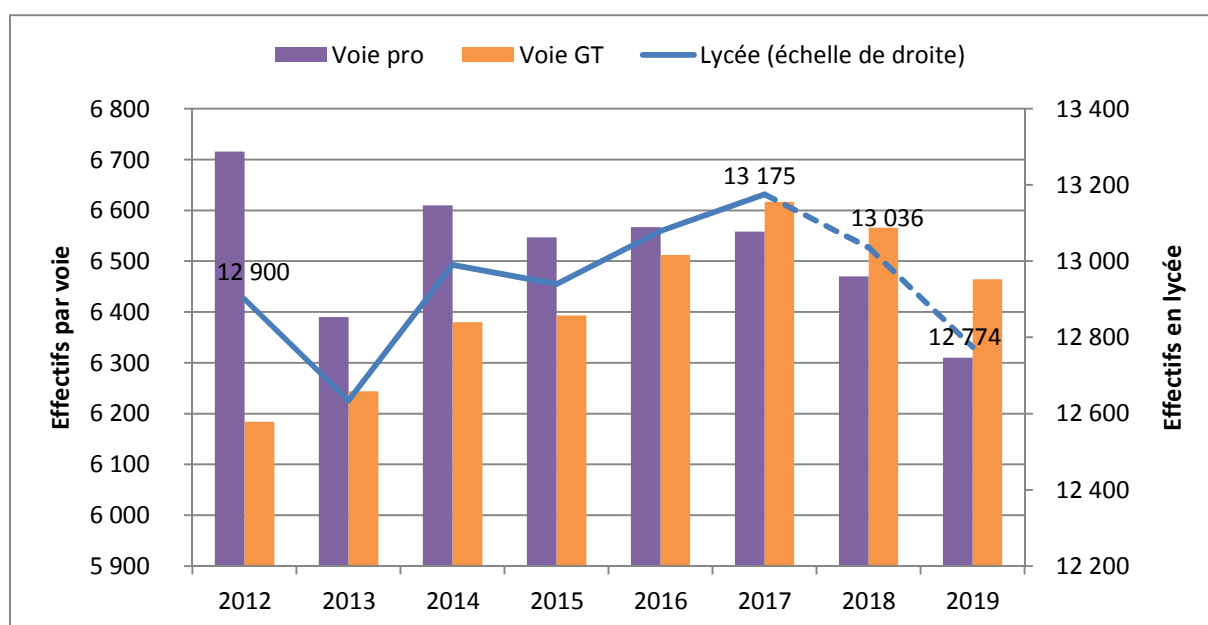
* génération née entre le 1er juin n et le 31 mai n+1

5. Une diminution des effectifs en lycée dès la rentrée 2018

Après une augmentation quasi-continue des effectifs en formation pré-baccalauréat dans les lycées depuis 2012, le nombre d'élèves diminuera dès la rentrée 2018 (-140 élèves) pour atteindre 13 040 individus (figure 9). La baisse des effectifs sera concentrée sur la seule classe de seconde avec l'arrivée de la génération née en 2002-2003 nettement moins nombreuse (360 naissances de moins) que celle qu'elle remplacera (figure 8).

En 2019, la génération née en 2000-2001, la plus nombreuse observée au cours des quinze dernières années, quittera le niveau pré-baccalauréat du lycée et sera remplacée par la génération 2003-2004 nettement moins nombreuse (480 naissances de moins). Par conséquent, la baisse des effectifs en lycée s'accroîtra (-260 élèves) et concernera les classes de seconde et de première.

Figure 9- Évolution des effectifs d'élèves scolarisés en lycée (pré-baccalauréat) entre 2012 et 2019



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

L'augmentation des flux d'entrée dans la voie générale et technologique constatée en 2017 ne permettra pas de compenser la baisse démographique. Les effectifs diminueront de 150 élèves à l'horizon 2019 pour s'élever à 6 460 élèves contre 6 620 en 2017 (figure 6).

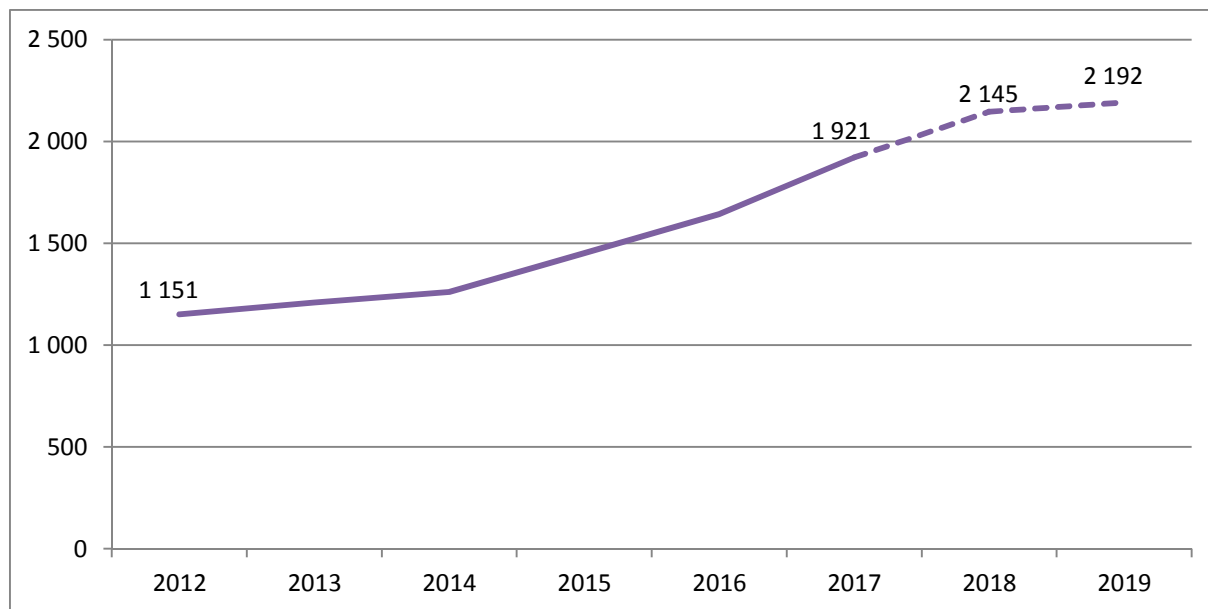
Conjugué à une diminution des flux d'entrée, les effectifs dans la voie professionnelle diminueront également de 250 élèves d'ici 2019 pour atteindre 6 300 élèves contre 6 560 en 2017.

6. Une hausse attendue des effectifs en formation post-baccalauréat en 2018

Suite à l'augmentation importante de l'offre de formation post-baccalauréat à la rentrée 2017, les effectifs progresseront à la rentrée 2018 (+225 élèves) avec les passages en deuxième année et l'ouverture de deux

divisions de BTS au lycée Michel Rocard à Pouembout (figure 10). Sauf décisions d'ouvertures supplémentaires ou de fermetures, les effectifs s'élèveront à 2 200 élèves à la rentrée 2019.

Figure 10- Évolution des effectifs en formation post-baccalauréat entre 2012 et 2019



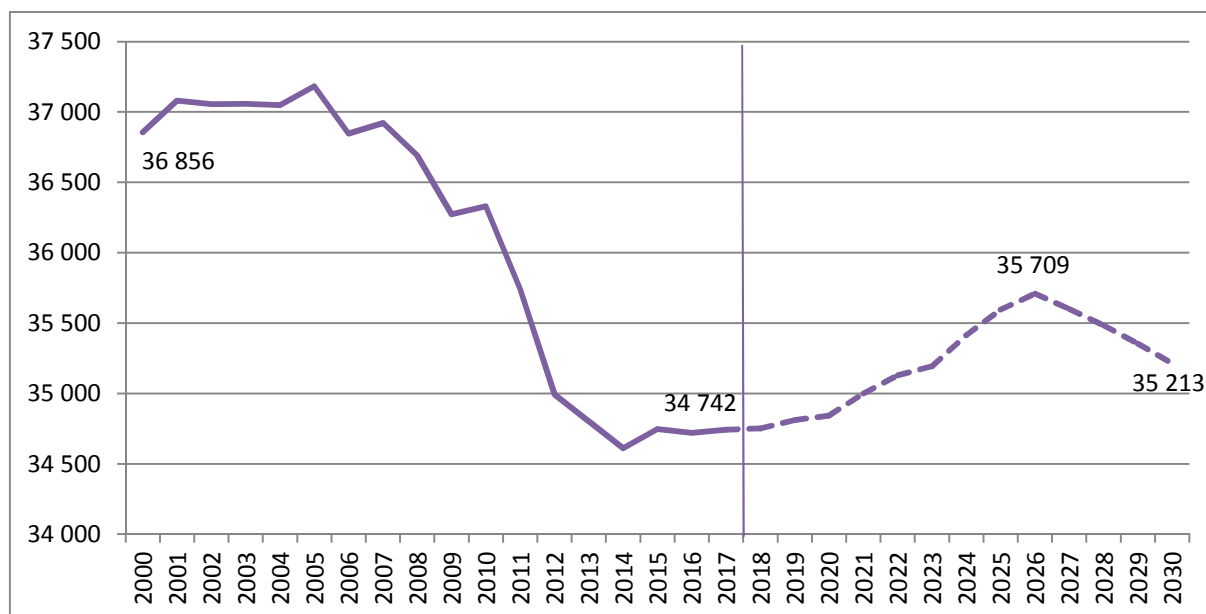
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

7. Et au-delà de la rentrée 2019 ?

L'augmentation prévue des effectifs d'élèves dans le premier degré à partir de la rentrée 2019 devrait continuer jusqu'en 2026 où les écoles compteraient 35 700 élèves, soit 970 élèves de plus par rapport à la rentrée 2017 (figure 11). La baisse progressive des

naissances, selon l'hypothèse retenue (encadré), impacterait l'ensemble des effectifs du premier degré à partir de la rentrée 2027. En 2030, les écoles scolariseraient 35 200 élèves.

Figure 11- Évolutions observée et projetée des effectifs d'élèves dans le premier degré entre 2000 et 2030



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

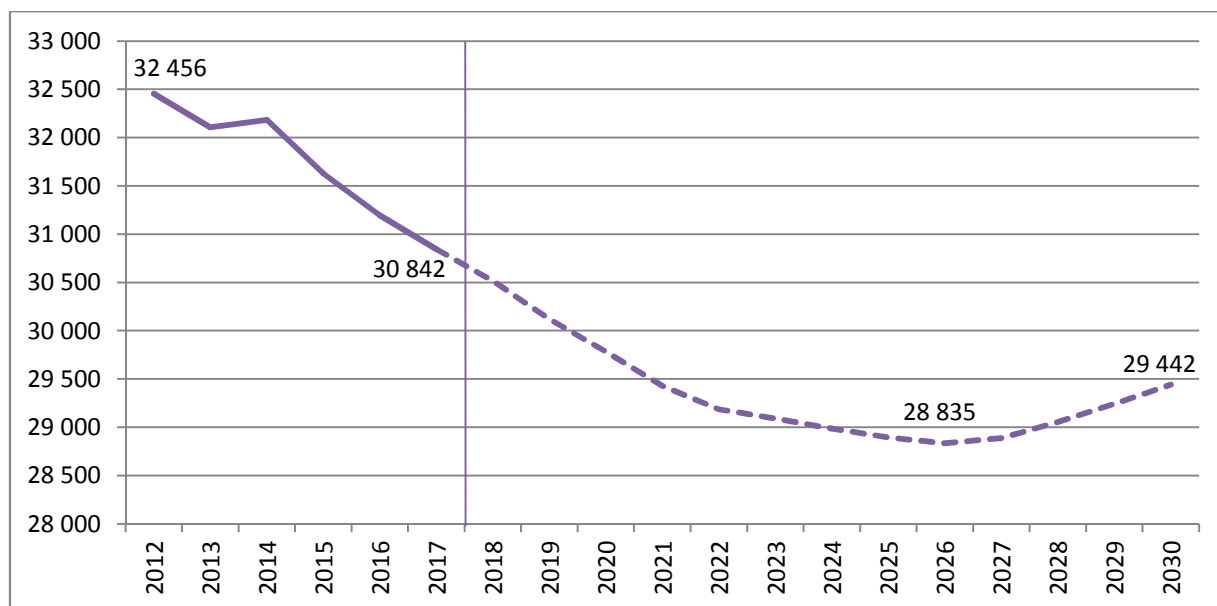
Entre 2020 et 2022, les effectifs en préélémentaire demeureraient globalement stables, par rapport à la rentrée 2019, avec 13 000 élèves. En partant de l'hypothèse d'une diminution des niveaux de fécondité (1,9 enfant par femme en 2030 contre 2,1 en 2017), l'arrivée des générations moins nombreuses entraînerait une diminution progressive des effectifs en préélémentaire à partir de la rentrée 2023. En 2030, les effectifs atteindraient ainsi 12 600 élèves, soit 300 de moins par rapport à la rentrée 2017.

Les générations plus nombreuses, nées à partir de 2012, arrivent au CP et contribuent à la hausse des effectifs entre 2020 et 2026 qui atteindraient 22 845 élèves, soit 1 000 élèves de plus par rapport à la rentrée 2017. La diminution des effectifs en préélémentaire prévue à partir de 2023 se répercuterait en élémentaire à partir de

2027. En 2030, le nombre d'élèves en élémentaire s'élèverait à 22 600.

Entre 2005 et 2013, les effectifs du premier degré ont diminué de 2 600 élèves pour impacter progressivement les effectifs du second degré. La baisse prévue des effectifs du second degré scolarisés en formation pré-baccalauréat, pour les rentrées 2018 et 2019, devrait donc continuer jusqu'en 2026 où les effectifs atteindraient 28 800 élèves, soit 2 000 élèves de moins par rapport à la rentrée 2017 (figure 12). À partir de la rentrée 2027, les effectifs progresseraient de nouveau pour atteindre 29 400 élèves en 2030 contre 30 800 à la rentrée 2017.

Figure 12- Évolutions observée et projetée des effectifs d'élèves dans le second degré (pré-baccalauréat) entre 2012 et 2030

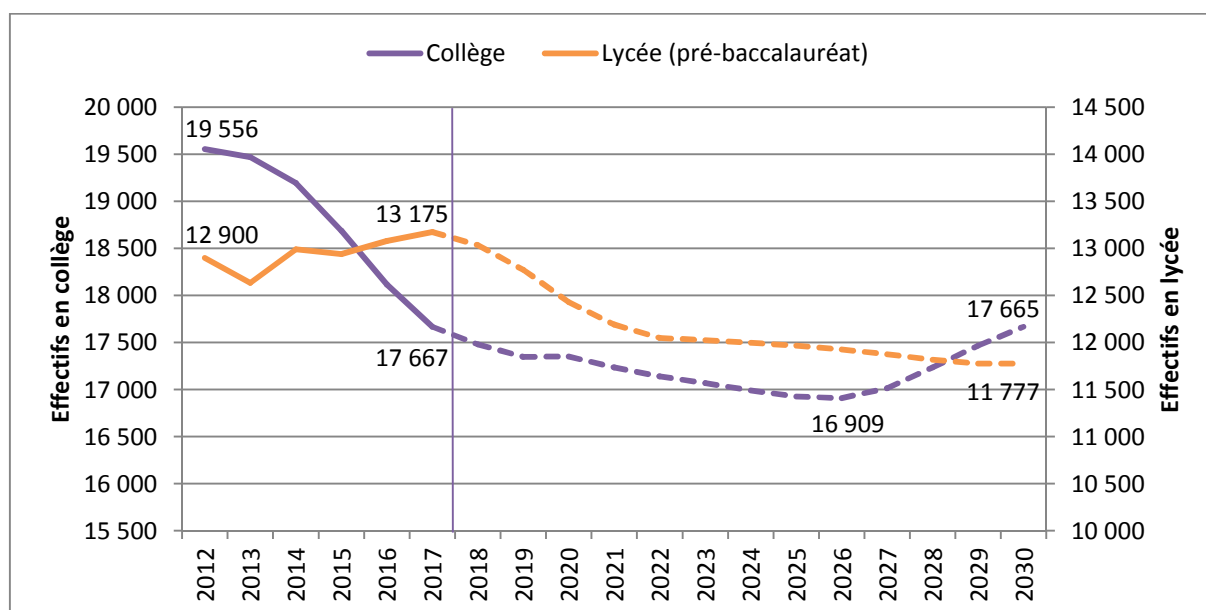


Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

La baisse des effectifs en collège se poursuivrait entre 2020 et 2026 pour atteindre 16 900 élèves, soit 750 de moins par rapport à la rentrée 2017 (figure 13). À partir de 2027, les effectifs en collège progresseraient pour atteindre 17 700 élèves en 2030.

La baisse prévue en 2018 et 2019 des effectifs scolarisés en lycée dans des formations pré-baccalauréat se poursuivrait jusqu'en 2030 pour atteindre 11 800 élèves, soit 1 400 de moins par rapport à 2017.

Figure 13- Évolutions observée et projetée des effectifs d'élèves dans le second degré (pré-baccalauréat) selon le cycle entre 2012 et 2030



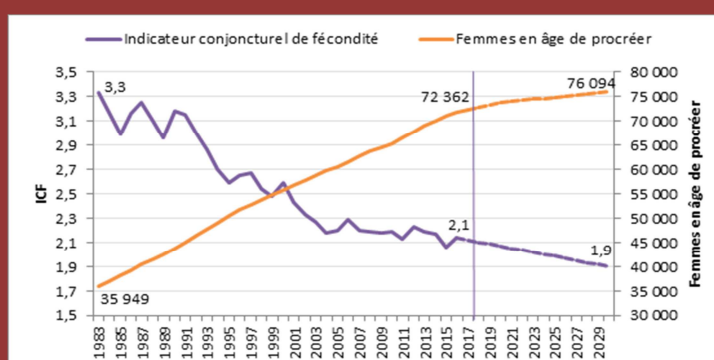
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

La dynamique démographique des jeunes s'atténue

La population des jeunes âgés de moins de vingt ans a augmenté régulièrement (+0,7% par an) jusqu'en 2017 pour atteindre 86 500 personnes. La forte croissance des femmes en âge de procréer (+2,1% par an) a amorti le recul rapide de la fécondité observé depuis le début des années 1980 (2,1 enfants par femme en 2015 contre 3,3 en 1983). Le nombre de naissances a ainsi progressé de 10% entre les années 1980 et 1990 pour atteindre 4 300 naissances environ chaque année.

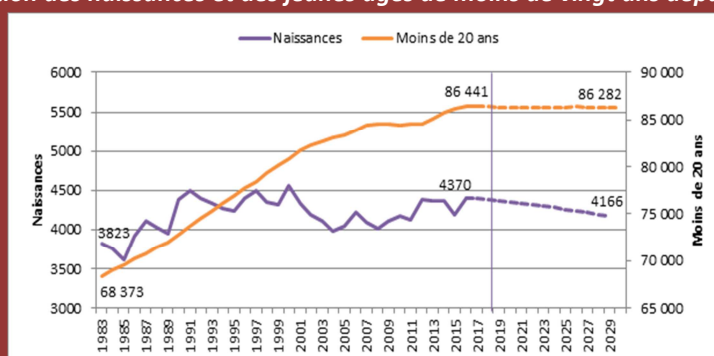
Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie est un des rares territoires du pacifique insulaire qui enregistre un solde migratoire positif (*définitions*). Ces migrations impactent directement l'effectif des différentes générations d'élèves et indirectement, les effectifs des femmes en âge de procréer (et donc les naissances). Depuis le début des années 1990, le solde migratoire apparent des jeunes âgés de moins de vingt ans s'élève à 4 700 personnes, soit 190 arrivées nettes par an en moyenne.

Évolution de l'indicateur conjonctuel de fécondité et des femmes en âge de procréer depuis 1983



Sous l'effet d'un faible niveau de fécondité (1,9 enfant par femme à l'horizon 2030) et d'une croissance plus lente du nombre de femmes en âge de procréer, la population des jeunes âgés de moins de vingt ans se stabiliserait autour de 86 300 individus et leur part au sein de la population totale passerait de 31% en 2017 à 27% en 2030.

Évolution des naissances et des jeunes âgés de moins de vingt ans depuis 1983



En partant de l'hypothèse d'une diminution progressive de l'indicateur conjonctuel de fécondité (*définitions*) à 2 enfants par femme à l'horizon 2030, le nombre de jeunes âgés de moins de vingt ans atteindrait 87 500 individus, soit 1 200 personnes de plus (1,4% d'écart) par rapport au scénario retenu. Dans l'hypothèse d'un solde migratoire nul durant toute la période de la projection, les jeunes regrouperaient 83 300 individus, soit 3 000 de moins (3,5% d'écart) par rapport au scénario retenu dans l'analyse.

Champ des prévisions et projections

Les prévisions et projections portent sur l'ensemble des établissements du premier et second degré du secteur public et privé sous contrat relevant du ministère de l'Éducation nationale et situés en Nouvelle-Calédonie.

Méthode de prévision retenue à court terme

Dans le premier degré, la prévision dans le préélémentaire et l'élémentaire repose sur la méthode des taux de passage apparents. Ces taux de passage intègrent à la fois des passages dans le niveau supérieur, les redoublements ainsi que les effets migratoires.

La prévision des effectifs du second degré repose sur la méthode dite « des flux ». Elle se base sur la projection des séries des taux de redoublement, de passage et de sortie aux différents niveaux. Disposant d'un historique suffisamment long pour appréhender ces flux, différentes hypothèses ont ainsi été formulées sur l'évolution future. Les taux (de passage, de sortie, de redoublement) retenus dans l'exercice prévisionnel sont ensuite appliqués aux effectifs constatés à la rentrée 2017 pour obtenir la prévision 2018. La prévision 2019 est obtenue selon un processus itératif. Les hypothèses choisies s'appuient le plus souvent sur les taux constatés les deux dernières années, accordant une prépondérance au flux le plus récemment observé ($\text{taux } n+1 = \text{taux } n + (\text{taux } n - \text{taux } n-1)/2$). Toutefois, cette tendance a été, pour certains taux, amplifiée ou atténuée afin de prendre en compte les objectifs de politique éducative.

Méthode de projection retenue à moyen et long terme

La projection de population scolaire à l'horizon 2030 s'appuie sur la projection démographique de la population pour la Nouvelle-Calédonie réalisée à partir du recensement de la population de 2014 et des hypothèses formulées sur la fécondité, la mortalité et les échanges migratoires avec l'extérieur, ces trois facteurs conditionnant l'évolution future de la population. L'hypothèse retenue pour la fécondité conduit à une baisse progressive de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 2,1 à 1,9 enfant par femme en 2030. L'hypothèse de mortalité suppose une baisse tendancielle des niveaux de mortalité comparable à celle constatée au cours des 20 dernières années. L'hypothèse de migration retient un solde migratoire net de + 800 personnes par an.

La population scolaire est ainsi obtenue en appliquant à la population les taux de scolarisation à chaque âge. Ces taux sont obtenus en rapportant les élèves effectivement inscrits dans un établissement scolaire à la rentrée 2017 à la population estimée en 2017. Cette hypothèse suppose que la proportion d'enfants scolarisés demeure constante.

Définitions

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée demeuraient inchangés à chaque âge.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période concernée. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Bibliographie

- "Les élèves dans les établissements publics et privés sous contrat du second degré à la rentrée 2017", VR-DGE, Synthèse n°SEP – 01 – 2017, juillet 2017.
- "La population scolaire à la rentrée 2017", VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 02 – 2017, juillet 2017.
- "Effectifs et structures des établissements du second degré de Nouvelle-Calédonie à la rentrée 2017", VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 03 – 2017, juillet 2017.
- "Effectifs et structures des établissements du premier degré de Nouvelle-Calédonie à la rentrée 2017", VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 04 – 2017, juillet 2017.
- "Les chiffres clés de l'éducation en Nouvelle-Calédonie 2017", VR-DGE, juillet 2017.

collection

Synthèses

thématique

Élèves

titre du document

**Prévisions d'effectifs d'élèves
en Nouvelle-Calédonie
pour les années 2018 et 2019 et
projections à l'horizon 2030**

éditeur

**Service études et prospectives (SEP)
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,
direction générale des enseignements**

date

Octobre 2017

contact

sep@ac-noumea.nc